

# Groupement de commandes Maintenance

avec le SEHV

Mise en œuvre pratique des marchés 2021 à mi 2024



Ouvert exclusivement aux collectivités adhérentes au service ESP87 qui l'ont souhaité et par adhésion à la convention constitutive en 2020, ce groupement porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation.

[>> Décryptage et foire aux questions](#)

[>> Modèle de Bon de commande](#)

## Données générales du groupement

### Périodes de réalisation des prestations :

Période initiale : Du 01/01/2021 au 30/06/2022

Période reconductible 1 : Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Période reconductible 2 : Du 01/07/2023 au 30/06/2024.

### Références des marchés :

Accord-cadre n°2020F17 à bons de commandes

Lot 1 - Lot géographique

Lot 2 - Lot géographique

Lot 3 - Lot géographique

Lot 4 - Lot chaufferies bois



Convention constitutive : [disponible ici](#)

La liste des membres : [disponible ici](#)

## Le groupement en chiffres

**41** collectivités (dont le SEHV) ont adhéré au groupement, ce qui représente :

**251** chaufferies (dont **20** chaufferies bois)

**756** autres équipements (production d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation)



## Le démarrage du marché

Le détail des différentes étapes de prise en charge des installations est résumé ci-après :

### Décembre 2020 :

- Notification des marchés par le SEHV.
- Emission du bon de commandes n°1 sur les prestations de maintenance, à effet du 01/01/2021 et jusqu'au 30/06/2022.

*A noter : pour des installations encore sous contrat au 01/01/2021, la prise d'effet du marché peut être différée. Pour cela, un bon de commande ultérieur viendra associer les nouvelles installations à date convenue.*

### Janvier 2021 :

- Planification de la prise en charge par le membre avec le titulaire des marchés, ENGIE Solutions, conduisant à une mise à jour éventuelle du périmètre des installations confiées.
- Emission le cas échéant d'un bon de commandes n°2 pour des prestations complémentaires (type analyses Légionnelles des circuits d'eau chaude sanitaire) et des besoins identifiés lors de la prise en charge contractuelle entre le membre et le prestataire.

## Les bons de commandes



Pour demander l'ajout, le retrait d'une installation ou faire appel à des prestations complémentaires, merci de bien vouloir utiliser le **modèle de bon de commande** : [disponible ici](#)

*A noter : A l'approche de l'échéance de chaque période d'exécution du marché, des bons de commande pré-renseignés sont communiqués aux membres par le SEHV (e-mail au contact administratif du membre, référent du marché). Ensuite, après l'avoir vérifié et complété, le membre transmet le bon de commande signé au titulaire.*



## Vos interlocuteurs dédiés

Pour toute question d'ordre administratif,  
ou toute question liée à la facturation,  
et à la vie des sites :



Sophie BERTUCAT  
sophie.bertucat@engie.com  
Tél. 05 55 35 00 25

Pour toute question d'ordre technique, liée à la  
planification des interventions,  
ou au suivi de l'exécution du marché :



Stéphane BERTHAUD  
stephane.berthaud@engie.com  
Tél. 06 74 40 23 04

Pour contacter l'agence de Limoges :  
59 allée de Faugeras – CS 70015  
87067 Limoges cedex

Pour toute demande de dépannage ou d'intervention (7j/7, 24h/24) :



N° AZUR  
0811 20 20 52



[www.engiedirect.com](http://www.engiedirect.com)

A réception de votre demande, et **sous un délai de 2 heures**, le technicien ENGIE Solutions référent du membre, ou le technicien d'astreinte se présentera sur le site concerné.

A noter : pour une meilleure prise en compte de la demande, il conviendra de communiquer :

- Le site concerné,
- La nature du désagrément et/ou de l'intervention souhaitée,
- La personne ressource du membre.

Chaque membre dispose d'un accès personnalisé à l'espace client en ligne ENGIE DIRECT de l'entreprise.

En complément, les données de facturation, les historiques d'intervention et documents contractuels seront ainsi disponibles et pourront être exportés sur votre ordinateur. Des demandes administratives et techniques pourront également être transmises depuis cet espace.

## Le SEHV reste à votre écoute



N'hésitez pas à contacter le SEHV

Séverine CASSAT  
Tél. 05 55 35 04 24  
[severine.cassat@sehv.fr](mailto:severine.cassat@sehv.fr)

Simon GUILHEM  
Tél. 05 55 35 04 50  
[simon.guilhem@sehv.fr](mailto:simon.guilhem@sehv.fr)



Rubrique dédiée sur : <http://www.sehv.fr/Energies.php>